

CONSEIL DES MINISTRES

11 nouvelles wilayas créées dans les Hauts Plateaux et le Sud

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a approuvé, hier en présidant une réunion du conseil des ministres, la promotion de 11 daïras des Hauts Plateaux et du Sud en wilayas à pleine autonomie. Cette décision s'inscrit dans le cadre du nouveau découpage administratif, dont le projet doit être soumis à l'Assemblée nationale d'ici la fin 2025.

Ce réaménagement permettra également une meilleure exploitation des projets de développement, l'amélioration du réseau routier et la création de nouvelles opportunités d'emploi pour les populations locales.

Le Président a également donné instruction au ministre des Finances de préparer un projet visant à augmenter le salaire minimum

et l'allocation chômage, dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens.

Par ailleurs, une enquête complète sera menée sur les incendies qui ont touché plusieurs wilayas simultanément le week-end dernier.

Le Conseil des ministres a confirmé que l'exploitation du minerai de Gara Djebilet débutera au premier trimestre 2026, dans le but d'assurer l'autosuffisance du pays et de réduire la facture des importations. La ligne ferroviaire minière Tindouf – Béchar entrera également en service en janvier 2026, et cet événement sera célébré comme une journée nationale commémorative pour marquer cette réalisation.

R.N



PLUS DE 55 INCENDIES SIMULTANÉS EN ALGÉRIE

Ouverture d'une enquête et arrestations de suspects

P3

LOGEMENT SOCIAL

**Vers une révision du plafond
salarial fixé pour les bénéficiaires**

P2

50E ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE MADRID

**LE PEUPLE SAHRAOUI DÉTERMINÉ
À POURSUIVRE SA LUTTE (DIPLOMATE)**

P11

ORAN**Deux projets de recherche pour le repeuplement du récif de Bousfer**

Deux projets de recherche portant sur le repeuplement du récif artificiel de Bousfer, situé à Ain Turk (ouest de la wilaya d'Oran), sont en préparation par l'association écologique marine Barbarous en coopération avec des partenaires japonais, a indiqué le secrétaire général de l'association, Amine Chakouri. Ces projets visent à favoriser l'installation de certaines espèces marines dans ce récif artificiel, dont la réalisation est en phase finale, a-t-il précisé. L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme de coopération algéro-japonaise, mené conjointement par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'association Barbarous, a ajouté le responsable.

Le premier projet concerne la création de niches destinées à l'accueil des moules au sein du récif artificiel. Le second vise à étudier la cohabitation de ces moules avec les céphalopodes, en particulier le poulpe et la seiche, a expliqué M. Chakouri. Il a souligné que certaines observations scientifiques évoquent une interaction possible entre ces deux groupes d'espèces. Pour vérifier cette hypothèse, une série de plongées d'observation est prévue une fois les niches à moules installées. Le secrétaire général de l'association a rappelé que le récif artificiel de Bousfer constitue le premier projet du genre en Algérie à avoir atteint plus de 80 % de réalisation, conformément à son plan initial.

R.N

CNRST**Une rencontre en décembre sur la recherche scientifique et l'innovation**

Le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST) organise, en décembre prochain, une rencontre nationale sur la recherche scientifique et l'innovation au service de l'économie nationale, avec la participation notamment de l'élite académique et scientifique, d'experts ainsi que de différents départements ministériels, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil. "Dans le cadre de ses efforts visant à renforcer le rôle de la recherche scientifique et le développement technologique du système national d'innovation, considérés comme les piliers essentiels de la souveraineté nationale et du développement d'une économie fondée sur la connaissance, et en vue de consolider les fondements d'un développement durable en Algérie, le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies organise une rencontre nationale intitulée « La recherche scientifique et l'innovation au service de l'économie nationale : de la vision à l'impact », les 20 et 21 décembre 2025, à Alger", a précisé la même source.

Cet événement important constitue "un espace fédérateur réunissant l'ensemble des acteurs du système national de recherche et d'innovation, notamment l'élite académique et scientifique, les experts, les départements ministériels concernés, les entreprises économiques publiques et privées, les organisations syndicales, les associations patronales, les institutions de jeunesse ainsi que la société civile", a ajouté le communiqué. Cette rencontre a également pour objectif de "clarifier une vision stratégique partagée et de renforcer l'écosystème de la recherche scientifique et de l'innovation, en vue de bâtir un système national de recherche et d'innovation efficient, capable d'accompagner les réformes structurelles en cours dans le pays, et de contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le programme du Gouvernement", a souligné le communiqué.

Le CNRST invite ainsi les compétences algériennes, au niveau national et à l'étranger, à prendre part à ce "rendez-vous national d'envergure, à travers leurs contributions et recommandations, afin de garantir le succès de cette initiative qui vise à harmoniser les visions à travers la participation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs du système national de la recherche et de l'innovation".

R.N

LOGEMENT SOCIAL**Vers une révision du plafond salarial fixé pour les bénéficiaires**

Le ministère de l'Habitat est en train de revoir et de modifier les dispositions du décret exécutif n° 08-142 du 11 mai 2008, qui fixe les règles d'attribution du logement public locatif, et ce en coordination avec les secteurs concernés. La révision du décret est achevée et il est actuellement à la phase envoi aux services du Secrétariat général du gouvernement.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a répondu à une pétition adressée au Premier ministre, concernant la révision du plafond salarial permettant de bénéficier du logement public locatif, a rapporté le site d'Ennahar. Il a indiqué que son département est en train de revoir et de modifier les dispositions du décret exécutif n° 08-142 du 11 mai 2008, qui fixe les règles d'attribution du logement public locatif, et ce en coordination avec les secteurs concernés. Il a ajouté que la révision du décret est achevée et qu'il est actuellement à la phase envoi aux services du Secrétariat général du gouvernement, en vue de sa discussion et de sa publication au Journal officiel.

Le ministre a rappelé que la politique adoptée par l'État vise à permettre à toutes les catégories sociales d'accéder au logement. Pour cela, différentes formules de logement ont été diversifiées afin de permettre aux diverses catégories de se diriger vers la formule qui leur convient, selon leur revenu mensuel. Ces formules comprennent le logement rural, le logement en location-vente, le logement promotionnel aidé ainsi que le logement promotionnel public.

Le ministre a souligné que le droit des demandeurs à bénéficier de chacune de ces formules dépend du niveau de revenu mensuel. En cas de dépassement du plafond de 24 000 DA de revenu familial, ils peuvent s'orienter vers les au-



tres formules qui leur conviennent. Il a précisé qu'il leur est possible d'obtenir des crédits bancaires très avantageux, avec la possibilité de payer le prix du logement par facilité, notamment dans le cadre de la formule de la location-vente.

Plus de 94.000 logements distribués en novembre

Par ailleurs, un total de 94781 logements ont été distribués à travers les différentes wilayas du pays, à l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire. Ce quota représente 65,54% du programme

global de distribution établi à cette occasion, et qui s'élève à 144601 unités, précise le communiqué, indiquant que l'opération se poursuivra jusqu'au parachèvement de la distribution des logements programmés. A cet effet, les instances exécutives du secteur de l'habitat ont effectué des sorties sur le terrain et tenu des réunions de travail dans plusieurs wilayas, dont: Béchar, Khenchela, Béjaïa, Bordj Bou Arreridj, Laghouat, El Oued, Oum El Bouaghi, Tissemsilt, Tiaret, Mascara, M'sila, Tizi Ouzou, Djanet et Skikda, pour suivre la cadence de réalisation et lever les obstacles sur le terrain, et assurer ainsi la livraison des projets de logement dans les délais impartis, selon la même source.

Synthèse : Ali.C

PORT D'ORAN**Le terminal à conteneurs renforcé par de nouveaux équipements**

Le terminal à conteneurs du port d'Oran a été renforcé par de nouveaux équipements et engins destinés aux opérations de déchargement, de chargement et de manutention des conteneurs, dans le but d'améliorer la productivité du port et de réduire la durée d'accostage des navires, a indiqué, hier, le Président-directeur général de l'entreprise portuaire, Mohamed Hadji. Dans une déclaration à l'APS, M. Hadji a précisé que le terminal à conteneurs s'est doté durant le mois de novembre en cours de six engins modernes au traitement et à l'empilage des conteneurs, ainsi que de trois grandes grues de dernière génération de type RTG pour le déchar-

gement des conteneurs du navire vers le quai.

Cette opération a été financée sur le budget propre de l'entreprise, a-t-il indiqué, ajoutant que cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un programme global de modernisation du matériel et de renforcement des capacités logistiques du port. Elle intervient dans le contexte des efforts continus visant à développer les infrastructures portuaires et à accroître les capacités de manutention des conteneurs selon les normes internationales les plus récentes, ce qui permettra d'améliorer la qualité des services, notamment en matière de traitement des conteneurs. Par ailleurs, vingt ingénieurs ont été re-

crutés et ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation de ces équipements modernes, qui entreront en service à la fin du mois de décembre prochain. M. Hadji a rappelé que l'Entreprise portuaire d'Oran a adopté une stratégie de développement basée sur trois axes essentiels, à savoir l'aménagement des espaces et des quais pour accueillir et assurer l'accostage des navires, la réorganisation du travail pour assurer une activité continue 24h/24 grâce au renforcement des ressources humaines qualifiées, ainsi que le renforcement du terminal à conteneurs par des équipements et engins modernes.

R.N

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE**Les industries manufacturières comme locomotive**

Le président des Bourses de Sous-traitance et de Partenariat (BSTP), Kamel Agsous, a indiqué que les industries manufacturières sont les secteurs porteurs sur lesquels il faut s'appuyer pour développer de façon conséquente la sous-traitance industrielle. « Avec le concours du ministère de l'Industrie, nous avons identifié les industries manufacturières, comme secteurs matures et porteurs, sur lesquels on peut s'appuyer pour développer de façon conséquente la sous-traitance industrielle », a déclaré M. Agsous, hier, lors de son passage dans

l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. « Les industries manufacturières comprennent la mécanique, et à l'intérieur des industries manufacturières, il y a l'automobile », a-t-il expliqué. Outre les industries manufacturières, le secteur des hydrocarbures est également pourvoyeur de sous-traitance « de façon exceptionnelle », estime M. Agsous à condition « qu'il soit mobilisé normalement ».

Interrogé sur la voie à suivre pour développer la sous-traitance en Algérie, le président de la BSTP a insisté sur la mise à

niveau des PME de sous-traitance. « Il y a une exigence extrêmement importante en matière de standards de fabrication et la mise à niveau permettra aux entreprises, donc aux PME de sous-traitance, de fabriquer et d'être organisées au niveau des standards internationaux », a-t-il révélé. L'orateur enchaîne en expliquant que la mise à niveau des PME de sous-traitance va créer l'import-substitution. C'est-à-dire, réduire drastiquement l'importation et en contrepartie créer des emplois et de la richesse.

R.N

PLUS DE 55 INCENDIES SIMULTANÉS EN ALGÉRIE

Ouverture d'une enquête et arrestations de suspects

Le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a annoncé hier dimanche 16 novembre que des enquêtes sont en cours pour déterminer l'origine des incendies ayant ravagé des milliers d'hectares de forêts durant le week-end dans le nord de l'Algérie, en particulier dans la wilaya de Tipaza, où les feux d'une intensité exceptionnelle ont entraîné l'évacuation de plusieurs hameaux.

Selon lui, quatre suspects ont déjà été arrêtés. « Les autorités concernées sont en train d'effectuer les enquêtes nécessaires », a-t-il précisé, assurant que les citoyens seront informés des résultats dès qu'ils seront établis. « Nous ne soupçonnons personne et nous n'accusons personne », a toutefois tenu à souligner le ministre, qui préfère attendre les conclusions définitives.

Le wali de Tipaza, Mohamed Amine Benchaoula, a confirmé sur la chaîne Echorouk News que des investigations sont bel et bien en cours. « Juste après l'évacuation des citoyens, des enquêtes ont été déclenchées par les services de sécurité. Jusqu'à maintenant, quatre suspects ont été arrêtés. Les enquêtes détermineront si ces feux ont une origine criminelle ou s'ils résultent d'actes involontaires », a-t-il indiqué.

Ces déclarations interviennent alors que le pays a été frappé par un phénomène inhabituel : plus d'une cinquantaine de feux de forêts enregistrés en plein mois de novembre, une période normalement étrangère à ce type d'événements. Samedi matin, la direction générale de la Protection civile recensait 55 incendies de forêts et de broussailles dans plusieurs wilayas, dont Tipaza, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Jijel, Médéa, Aïn Defla, Skikda,



Chlef, Sétif, Souk Ahras, Mila, Boumerdès, Tébessa et Bouira, tous maîtrisés.

La simultanéité de ces feux à travers de nombreuses régions, et surtout en plein automne, a alimenté les soupçons d'actes concertés. Plusieurs partis politiques ont ainsi réclamé des investigations. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a appelé à des « en-

quêtes approfondies » pour éclaircir les causes de ces incendies inhabituels, tandis que le chef du RND a également demandé que toute la lumière soit faite. Intervenant sur Echorouk News, Saïd Sayoud a par ailleurs expliqué que le changement climatique bouleverse les modèles d'intervention de la Protection civile. Autrefois centrée sur les feux en été et

les inondations en hiver, celle-ci doit désormais faire face à des incendies en saison froide et à des crues en période estivale. Il a rappelé que trois facteurs doivent être réunis pour qu'un incendie se déclenche : des températures élevées, un faible taux d'humidité et des vents favorables à la propagation des flammes.

Abir.N

Algérie-France

Paris tente la reconnexion sécuritaire avec Alger

Le nouveau ministre français de l'intérieur, Laurent Nuñez, prépare sa prochaine visite en Algérie en multipliant les déclarations en faveur du dialogue et de la reprise de la coopération sécuritaire. Il s'agit, selon lui, d'une invitation du ministre algérien de l'intérieur et qu'il a accepté l'invitation. Rien n'est précis sur la date de cette visite, même si le mois de décembre est avancé comme possible rendez-vous. Ainsi, dès le premier jour de son installation, le premier flic de France continue de marquer sa différence avec Bruno Retailleau. Dans une interview accordée au journal français La Tribune, il a déclaré « être bien vu en Algérie ». Encore faut-il rappeler que cet homme est né en Algérie de parents pieds-noirs d'origine espagnole. Partis après l'indépendance Nuñez revendique un lien personnel et professionnel fort avec Alger. « J'ai toujours travaillé étroitement avec l'Algérie, que ce soit à la DGSJ ou comme coordinateur du renseignement. Ma nomination y a d'ailleurs été plutôt bien accueillie », ajoute-t-il.

Il met en avant l'efficacité de sa stratégie de « main tendue » envers Alger : « La main a été tendue, et elle a été saisie. »

Se déclarant homme de terrain et professionnel de la sécurité, il souligne la nécessité pour son pays de relancer la coopération avec l'Algérie, essentielle selon lui dans la lutte contre l'immigration irrégulière et le terrorisme. « Nous avons besoin que les Algériens réadmettent leurs ressortissants en situation irrégulière et délivrent des laissez-passer conformément à l'accord de 1994. Nous devons également ouvrir les canaux de sécurité, l'Algérie étant un acteur majeur de la lutte antiterroriste », explique-t-il. Dans une précédente déclaration, Laurent Nuñez a fait l'éloge de la compétence et le professionnalisme des services algériens et comment ces services ont beaucoup aidé leurs homologues français dans la lutte contre le terrorisme et l'émigration clandestine.

Mais, déplore-t-il, les échanges opérationnels entre les services de sécurité français (DGSJ, Police nationale, Gendarmerie) et leurs ho-

mologues algériens sont actuellement gelés : « Il n'y a plus aucun échange, et c'est problématique. »

Le ministre revient aussi sur la grâce accordée le 12 novembre à Boualem Sansal par le président Abdelmadjid Tebboune, qu'il qualifie de « geste d'humanité et d'apaisement ». Selon lui, cette évolution positive résulte avant tout de la volonté du gouvernement français de renouer le dialogue avec Alger. « C'est l'attitude que j'ai adoptée dès mon arrivée au ministère, en assumant le risque dans un pays où 65 % des Français souhaitent la dénonciation de l'accord de 1968, que nous voulons désormais renégocier. » Côté algérien, aucune source officielle n'a commenté les déclarations des responsables français depuis la nomination du nouveau gouvernement, ni d'ailleurs, la libération de Boualem Sansal. Rien, absolument rien n'est susceptible d'aider une lecture de l'approche algérienne concernant l'évolution de cette crise.

Sid Ali

FACE AUX MONNAIES VIRTUELLES

La justice algérienne se met à niveau

L'Algérie fait face à un défi majeur : celui de pouvoir repérer, saisir et bloquer les fonds virtuels (cryptomonnaies) afin de les utiliser comme preuves lors des poursuites judiciaires, a déclaré hier Ben Salem Abdelrazak, directeur des affaires pénales et des procédures de grâce au ministère de la Justice. Ces monnaies numériques sont en effet exploitées par des réseaux criminels et des groupes terroristes pour financer leurs activités et générer des revenus.

Selon lui, cette difficulté exige un renforcement des compétences nationales dans ce domaine. En marge d'un atelier de formation organisé à l'École supérieure de la magistrature à Alger, il a indiqué que des experts américains spécialisés encadrent, à partir d'aujourd'hui et durant quatre jours, une session de formation pilotée par le programme américain ICITAP, dédié à l'assistance et à la formation dans les affaires pénales.

L'objectif de ces ateliers, précise Ben Salem, est d'améliorer « les capacités des enquêteurs, des officiers de police judiciaire, des juges d'instruction et des magistrats du parquet, afin de renforcer l'efficacité des enquêtes sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ».

Cette coopération s'inscrit dans le cadre des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), qui a placé l'Algérie sur sa liste grise en juillet puis en octobre derniers. Il a rappelé qu'il s'agit de la deuxième session de ce type, après celle organisée en juillet sur « l'investigation en sources ouvertes » pour le suivi des actifs liés au blanchiment d'argent, animée par d'anciens experts du FBI.

Interrogé par le journal El Khabar sur une éventuelle légalisation des cryptomonnaies en Algérie, le responsable a écarté totalement cette possibilité : « La loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent a tranché la question en interdisant formellement ces transactions, en raison des risques qu'elles représentent pour l'économie nationale et de leur usage dans diverses activités criminelles. » Le Parlement avait d'ailleurs adopté une modification de la loi 05-01 du 6 février 2005 pour l'adapter aux standards internationaux. Ce texte vise à poursuivre l'alignement du dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sur les exigences du GAFI, afin de permettre à l'Algérie de sortir de la liste grise.

Lors de sa dernière réunion à la fin octobre, le GAFI a maintenu l'Algérie dans cette liste, malgré le retrait de quatre pays africains. L'organisme a toutefois salué « des indicateurs encourageants » et reconnu « les progrès accomplis » par l'Algérie, tout en appelant à finaliser les réformes techniques nécessaires.

De son côté, l'ambassadrice américaine à Alger, Elizabeth Aubin, a souligné que les États-Unis coopèrent étroitement avec l'Algérie pour freiner l'utilisation des cryptomonnaies dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elle a assuré que cette collaboration, à dimension internationale, se poursuivra.

R.N

APRÈS LA DIFFUSION D'UNE VIDÉO D'AGRESSION

La Gendarmerie nationale ouvre une enquête

Le commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture immédiate d'une enquête après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo filmée et publiée par un citoyen sur son compte Facebook, dans laquelle il affirme avoir été victime d'une agression physique qu'il attribue à un

membre de la Gendarmerie. Selon la même source, l'enquête vise à vérifier les faits avec précision et à déterminer les responsabilités, tout en prenant toutes les mesures légales nécessaires.

Le communiqué insiste sur le caractère individuel et isolé de l'incident, réaffirmant le rejet par le commande-

ment de tout comportement susceptible de porter atteinte à la réputation de l'institution ou de nuire à la confiance qui lie les citoyens à ses éléments, reconnus pour leur discipline et leur sens des responsabilités dans leurs missions quotidiennes.

La Gendarmerie nationale a également rappelé les mécanismes mis à la

disposition des citoyens pour déposer des plaintes, notamment le site dédié aux réclamations et aux demandes d'information en ligne : www.ppgn.mdn.dz, le numéro vert 1055, ainsi que la page « Tareeqi » (Mon chemin).

R.N

COMMERCE INTÉRIEUR

Une délégation de l'UGCAA chez la ministre

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a reçu une délégation de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), conduite par son Secrétaire général, Issam Bedrissi, en présence des présidents des fédérations affiliées à l'Union, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère dans le cadre des rencontres consultatives et de coordination consacrées à l'examen des préoccupations des commerçants, a permis de passer en revue l'état global du commerce intérieur et d'évaluer les conditions d'approvisionnement, a précisé la même source. La rencontre a également été l'occasion de discuter des préoccupations des commerçants et des artisans, notamment en ce qui concerne l'organisation des marchés et la régulation des prix.

PLATEFORMES INTERNET

La Chine prépare un projet de règles anti-monopole

Le régulateur du marché chinois a publié, samedi, un projet de lignes directrices anti-monopole visant spécifiquement les plateformes internet, dans le but de réduire les pratiques de concurrence déloyale. "Les risques de monopole sont fréquents dans le secteur de l'économie des plateformes", a indiqué l'Administration d'Etat pour la régulation du marché dans une note d'information accompagnant les lignes directrices, publiées sur son site web. Certains des risques liés à la domination du marché incluent "des tarifications injustes, des ventes à perte, le blocage de comptes, les pratiques du type «choisissez l'un des deux» et «prix le plus bas sur l'ensemble du réseau», ainsi qu'un traitement discriminatoire par les plateformes", a précisé le régulateur. Les lignes directrices détaillent la manière d'identifier et d'évaluer les risques associés à certaines actions et algorithmes. Le projet sera soumis à consultation publique jusqu'au 29 novembre.

R.E

HYDROCARBURES

La nécessité d'encourager l'investissement soulignée

Le premier responsable du département ministériel a mis l'accent sur "le rôle central que joue la numérisation dans la modernisation du secteur et l'amélioration de la gouvernance, en tant qu'outil essentiel de transparence, de précision et de rapidité dans le traitement des opérations".

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, dans son allocution prononcée samedi à Alger lors d'une rencontre réunissant les responsables des secteurs de l'Energie et des Energies renouvelables, placée sous le slogan "Pour un service public d'excellence", que le secteur des hydrocarbures a réalisé des résultats "significatifs" au cours des dernières années, soulignant la nécessité de s'appuyer sur la localisation des technologies et le renforcement des partenariats efficaces avec les entreprises nationales et étrangères, pour améliorer davantage sa performance. Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'encourager l'investissement, de localiser les technologies et de développer l'industrie nationale des matériels et équipements pétroliers, en renforçant des partenariats efficaces avec les entreprises nationales et étrangères", insistant sur "le rôle central que joue la numérisation dans la modernisation du secteur et l'amélioration de la gouvernance, en tant qu'outil essentiel de transparence, de précision et de rapidité dans le traitement des opérations". Concernant le secteur minier, M. Arkab a précisé que la nouvelle vision repose sur une exploitation "rationnelle et durable" des richesses, à travers une vaste prospection géologique, l'élargissement de la base



d'investissement et le développement des chaînes de valeur nationales, rappelant que la nouvelle loi régissant les activités minières consacre les principes de transparence, d'efficacité et de simplification des procédures, et ouvre la voie à des partenariats "équilibrés" garantissant le transfert des technologies, la formation et la valorisation des ressources.

Il a évoqué également le dossier du dessalement de l'eau de mer, devenu l'un des dossiers "prioritaires" dans les missions de son département ministériel, de par son rôle stratégique dans la réalisation de la sécurité hydrique et l'accompagnement du développement industriel et agricole, affirmant la volonté d'assurer une fabrication locale des équipements de dessalement et de développer les capacités nationales dans ce domaine, en partenariat avec des entreprises nationales et internationales spécialisées.

Le secteur minier vit une période de "relance qualitative", impliquant une gouvernance spécialisée capable de restructurer les activités, d'attirer les investissements, d'encadrer l'exploitation durable des ressources et de

renforcer l'intégration de l'Algérie dans les chaînes de valeur mondiales des matières premières stratégiques, a-t-il affirmé. Evoquant les missions de terrain, le ministre d'Etat a fait savoir que les missions et fonctions relevant des compétences de son département ministériel, seront prises en charge par les services des directions de l'Energie et des mines à travers les wilayas du pays, conformément aux directives contenues dans la circulaire interministérielle qui a été généralisée. Parmi les principales missions, figurent le suivi de l'application des législations et réglementations relatives aux activités des hydrocarbures, du stockage, du transport et de la distribution des produits pétroliers, le contrôle de la qualité des services et la garantie de l'approvisionnement régulier en produits pétroliers, le suivi des activités de recherche et d'exploitation minière ainsi que des programmes géologiques, le contrôle de la sécurité industrielle et la prévention des risques majeurs, et le suivi de la conformité aux normes techniques et réglementaires dans le domaine du transport des hydrocarbures, a précisé M. Arkab.

CLÔTURE DE LA 26E ÉDITION DU SIAT

Les jeunes encouragés à créer des entreprises dans l'artisanat

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie de clôture de la 26e édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), placé sous le slogan "Artisanat algérien: patrimoine, authenticité et créativité artistique". Dans son allocution à cette occasion, la ministre a souligné "l'engagement de l'Etat à accompagner et soutenir les artisans afin de développer un artisanat productif et durable qui contribue efficacement au développement de l'économie nationale". Elle a également appelé les jeunes à "créer des entreprises dans le domaine de l'artisanat et des métiers et à profiter des avantages offerts par les dispositifs de financement mis en place par l'Etat, afin de valoriser et garantir la pérennité de l'artisanat", assurant que le ministère

veille à "accompagner ces facilités et à soutenir les jeunes sur le terrain, tout en leur assurant l'accès à des programmes de formation spécialisée". Mme Meddahi a précisé que ce salon a constitué "une occasion pour mettre en valeur des métiers profondément ancrés dans le patrimoine national et une opportunité pour faire découvrir des domaines de l'artisanat comme le textile, la poterie, la broderie, la confection de bijoux, la gravure sur cuivre et bois, le cuir, les produits cosmétiques naturels et autres". Elle a également évoqué "la participation remarquable" des artisans, rappelant l'organisation de workshops et de démonstrations ayant mis en avant la diversité culturelle nationale, notamment grâce à une forte affluence du public, reflétant, a-t-elle dit, "une culture de considé-

ration du travail artisanal et de la place qu'il occupe dans la société". Cette édition a également vu l'organisation de journées d'étude portant sur divers sujets tels que les mécanismes de financement des artisans, les moyens de protection des produits artisanaux, ainsi que les méthodes de développement de la promotion et du marketing digital, ayant permis la présentation de propositions pratiques pour la qualification des artisans, en sus de la signature d'accords reflétant "la politique de l'Etat visant à soutenir l'entrepreneuriat artisanal et à renforcer l'emploi". Au terme de la cérémonie, plusieurs artisans ont été honorés, ainsi que les lauréats du meilleur stand international et national, et le meilleur stand dédié à une start-up.

R.E



BOUIRA

Deux éleveurs remportent le prix du meilleur caprin au SEVAGRO 2025



Un éleveur de Bouira et un autre de Béjaia ont remporté le 1er prix du meilleur caprin de la 3e édition du Salon national de l'entrepreneuriat vert, de l'agriculture et de l'agroalimentaire (SEVAGRO 2025) qu'abrite la wilaya de Bouira depuis mercredi dernier, a-t-on appris samedi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le prix du meilleur caprin a été remis sur une décision du jury composé d'éleveurs professionnels, de vétérinaires et des membres du Centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG), a précisé à l'APS Mme Salima Kerkoud, responsable à la DSA de Bouira. Le prix de la meilleure chèvre, d'une valeur de 100.000 DA est revenu à l'éleveur Ti-

kherbabine Hafid, du village Ath Hamdoune, relevant de la commune d'Aghbalou (Bouira).

Selon la même responsable, la chèvre présentée par l'éleveur d'Aghbalou est de race alpine mais née et élevée en Algérie.

Le prix du meilleur bouc au Salon, de la même valeur, a été remis à un éleveur de la wilaya de Béjaia, a encore précisé Mme Kerkoud.

Les stands du SEVAGRO installés sur la grande cour jouxtant le complexe sportif Rabah-Bitat, continuent de drainer un public nombreux, notamment les investisseurs agricoles, les éleveurs, et des sociétés de l'agroalimentaire, de différentes wilayas.

Cent vingt (120) exposants représentant

différentes wilayas comme Béjaia, Bouira, Tizi Ouzou, Ghardaïa, prennent part au Salon organisé par l'entreprise Vision Art, en collaboration avec la DSA.

Le Salon a été inauguré mercredi dernier par le wali de Bouira, Mme Houria Agoune. A l'ouverture de cette manifestation qui se clôturera dimanche, un expert agricole venu de Tunisie avait présenté au public un modèle réussi d'une ferme agricole intelligente.

L'objectif de la présente édition de cette manifestation est de "moderniser le secteur agricole dans notre pays via le recours à la numérisation et à la technologie", a indiqué le directeur des services agricoles de la wilaya de Bouira, Zine Labidine Bendjaballah.

AÏN DEFLA

Prévision de production de près de 1,5 million de quintaux de céréales

Une production jugée abondante de près de 1,5 million de quintaux de céréales est attendue dans la wilaya d'Aïn Defla, au titre de la campagne agricole 2025/2026, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction locale des services agricoles.

La moyenne de rendement pour cette campagne devrait atteindre les 28 qx/hectare, toutes variétés confondues, dont le blé tendre, le blé dur, l'orge et l'avoine, a indiqué le responsable de la direction, Benyoucef Haouès.

La superficie agricole réservée à la culture des céréales durant cette campagne agricole est de 70.000 hectares, a-t-il précisé. S'agissant des structures de stockage dans la wilaya, le responsable a souligné que cette dernière a bénéficié de 11 opérations pour la réalisation de nouveaux centres de stockage de proximité, d'une capacité d'accueil unitaire de 50.000 qx.

Il a ajouté que neuf (9) de ces centres de stockage, sur les 11 destinés à la wilaya, sont déjà opérationnels, tandis qu'un 10e sera réceptionné avant la fin de l'année en cours. Le dernier centre de stockage étant prévu à l'entrée en service au cours du 1er semestre 2026, ce qui permettra d'augmenter les capacités de stockage de la wilaya, estimées actuellement à près de 800.000 qx.

La wilaya a également bénéficié de deux (2) projets de réalisation de silos, d'une capacité de stockage de 200.000 qx chacun. Le premier à El Attaf, dont le taux d'avancement est de 50%, et le second dans la commune de Boumedfaa.

OUARGLA

Algérie Poste renforce son réseau avec huit nouveaux DAB

L'opérateur public, Algérie Poste (AP), a renforcé son réseau dans la wilaya d'Ouargla par huit nouveaux distributeurs automatiques de billets de banque (DAB), depuis le début de 2025, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la poste et des télécommunications.

Ces nouvelles installations sont réparties sur des bureaux de postes situés dans les communes d'Ouargla, Rouissat, Hassi Benabdallah, N'goussa et El-Borma, a précisé la même source. Pas moins de 31 DAB étaient recensés l'an dernier au niveau des bureaux de poste de la wilaya, tandis que leur nombre est passé à 39 cette année, ce qui a porté le taux de couverture en ce type d'appareils à près 80%, a-t-on fait savoir.

Dans le cadre du quota national de 300 DAB, une demande d'une dizaine d'appareils supplémentaires a été soumise au ministère de tutelle afin d'équiper les bureaux de poste restants, selon la même source.

Ce déploiement vise à assurer une couverture totale en DAB, et ce dans l'objectif de réduire la pression sur les bureaux de poste de la wilaya et d'encourager l'usage des services financiers digitaux, a-t-on souligné.

La wilaya d'Ouargla compte actuellement 330.366 titulaires de cartes "Edahabia", selon les données de la direction locale de la poste et des télécommunications.

OULED DJELLAL

3 nouveaux établissements à réceptionner au 1er trimestre 2026

Trois nouveaux établissements scolaires seront réceptionnés dans la wilaya d'Ouled Djellal au cours du premier trimestre 2026, a-t-on appris mardi auprès du directeur des équipements publics, Hamza Salem.

Il sera procédé au cours du premier trimestre de la prochaine année à la réception d'un lycée (type A) et d'une école primaire aux lotissements 2.273 de la commune d'Ouled Djellal et d'un CEM dans la nouvelle ville de la commune de Sidi Khaled, a précisé à l'APS le même responsable en marge de l'inspection des chantiers de réalisation des projets du secteur de l'éducation par le wali, Abderrahmane Dehimi.

Les travaux de réalisation de 21 équipements scolaires dont 10 groupements scolaires, 7 CEM et 4 lycées sont actuellement en cours dans plusieurs communes de la wilaya et nombre de ces projets seront réceptionnés à la prochaine rentrée scolaire, a ajouté le même responsable.

Le wali a insisté à l'occasion sur la nécessaire accélération du rythme des travaux et l'impératif respect des délais de réalisation ainsi que des normes de qualité.

Le secteur de l'éducation s'est renforcé au titre de l'actuelle année scolaire de cinq nouveaux établissements des divers paliers, de 20 classes d'extension, de 24 terrains de sport et de 3 cantines, rappelle-t-on.

EL TARF

Augmentation significative de la production de liège durant la campagne de l'année 2025



Une augmentation « significative » de la production de liège a été enregistrée dans la wilaya d'El Tarf lors de la campagne de récolte de 2025, a déclaré, samedi le chef du bureau du recensement, de l'aménagement et de la production à la conservation des forêts, Tahar Kacimi.

Le même responsable a fait savoir, dans une déclaration à l'APS, que la production a atteint 4458 quintaux contre 1703 quintaux en 2024, ce qui met en évidence, selon lui, les efforts déployés en matière d'exploitation de cette richesse forestière.

M. Kacimi a attribué cette augmentation de la production, effectuée sur

une superficie de 1.500 hectares dans plusieurs forêts de la wilaya, à « la bonne préparation de la campagne et à la protection des zones forestières contre les incendies », à « la mobilisation des agents de la conservation des forêts et des travailleurs de l'entreprise régionale de génie rural « Babor » (projet d'El Kala).

Elle est également attribuée aux conditions climatiques favorables « caractérisées par d'importantes chutes de pluie et l'absence de vagues de chaleur prolongées ou d'incendies tout au long de la saison estivale ».

La même source a ajouté que la campagne de récolte du liège, entamée fin mai dernier, a été confiée à l'entreprise

régionale de génie rural « Babor » en vertu de la convention conclue entre la direction générale des forêts et cette entreprise qui emploie 126 travailleurs saisonniers à travers 15 chantiers.

Pour rappel, la superficie forestière de la wilaya frontalière d'El Tarf s'étend sur 179.000 hectares, soit 62 % de la surface totale de la wilaya.

Elle comprend plusieurs types d'arbres tels que le chêne-liège, le hêtre, l'eucalyptus et les pins de diverses espèces, répartis sur les communes d'El Tarf, de Bougous, de Zitouna, d'El Kala, de Raml El Souk, de Hammam Beni Salah, d'Oued Zitoun, d'Aïn Kerma et d'Asfour.

AÏN DEFLA

Prévision de production de près de 1,5 million de quintaux de céréales

Une production jugée abondante de près de 1,5 million de quintaux de céréales est attendue dans la wilaya d'Aïn Defla, au titre de la campagne agricole 2025/2026, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction locale des services agricoles.

La moyenne de rendement pour cette campagne devrait atteindre les 28 qx/hectare, toutes variétés

confondues, dont le blé tendre, le blé dur, l'orge et l'avoine, a indiqué le responsable de la direction, Benyoucef Haouès.

La superficie agricole réservée à la culture des céréales durant cette campagne agricole est de 70.000 hectares, a-t-il précisé.

S'agissant des structures de stockage dans la wilaya, le responsable a souligné que cette dernière a bénéficié

de 11 opérations pour la réalisation de nouveaux centres de stockage de proximité, d'une capacité d'accueil unitaire de 50.000 qx.

Il a ajouté que neuf (9) de ces centres de stockage, sur les 11 destinés à la wilaya, sont déjà opérationnels, tandis qu'un 10e sera réceptionné avant la fin de l'année en cours. Le dernier centre de stockage étant prévu à l'entrée en

service au cours du 1er semestre 2026, ce qui permettra d'augmenter les capacités de stockage de la wilaya, estimées actuellement à près de 800.000 qx. La wilaya a également bénéficié de deux (2) projets de réalisation de silos, d'une capacité de stockage de 200.000 qx chacun. Le premier à El Attaf, dont le taux d'avancement est de 50%, et le second dans la commune de Boumedfaa.

NAÂMA

Ouverture de la première édition du concours de chant patriotique

La première édition du concours de wilaya du chant patriotique (Ounouchou) pour enfants a débuté samedi, à la Maison de la culture Ahmed-Chami de Naâma, sous le slogan "l'enfant chante pour la Révolution". La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de la Direction de la culture et des arts en coordination avec l'Association culturelle de wilaya "Jil El-Ghad", dans le cadre des célébrations du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, a été marquée par la présentation d'un ensemble de chants patriotiques, ainsi que de poèmes interprétés par des enfants, des membres des groupes des Scouts musulmans algériens (SMA) et des associations artistiques et culturelles locales. L'ouverture a égale-

ment été ponctuée par l'inauguration d'une exposition de tableaux mettant en valeur la lutte du peuple algérien contre le colonisateur français. En l'espace d'une journée, près de 50 enfants âgés de 9 à 15 ans, venus de différentes communes de la wilaya, se sont disputés le titre de la meilleure voix interprétant un chant patriotique célébrant les hauts faits et les sacrifices des martyrs et moudjahidines de la glorieuse Révolution de novembre. Des prix d'encouragement sont prévus pour les trois premiers lauréats.

Le directeur de la Maison de la culture, Youssef Karim, a souligné que l'organisation de ce concours vise à ancrer l'art du chant patriotique et à valoriser son rôle dans la transmission des valeurs de patriotisme auprès des jeunes.

RUGBY**L'Angleterre irrésistible face à la Nouvelle-Zélande**

L'Angleterre a poursuivi sa tournée de novembre parfaite en s'imposant samedi contre la Nouvelle-Zélande à Twickenham (33-19), sa première victoire contre cet adversaire depuis six ans et la deuxième plus large de son histoire.

Après une victoire contre l'Australie (25-7) puis les Fidji (38-18), les Anglais, menés 12-0 en début de match, ont renversé les All Black grâce à leur puissance physique et au pied de George Ford, auteur de deux drops. Ils ont marqué quatre essais pour assurer leur dixième victoire consécutive. L'écart final de 14 points est le plus important en faveur des Anglais derrière les 17 unités de la victoire 38-21 de 2012, le dernier succès anglais à domicile contre la Nouvelle-Zélande. Depuis, le XV de la Rose n'avait gagné qu'en 2019, en demi-finale du Mondial au Japon.

George Ford, héros malheureux du dernier match entre ces deux équipes sur cette même pelouse en 2024 (défaite 22-24) en raison de son manque de précision face aux perches, a cette fois été un des grands artisans de la victoire des siens. D'abord en fin de première période, où ses deux drops en deux minutes (38e, 40e) ont permis de ramener son équipe à un point (11-12).

Il a ensuite rayonné en deuxième période avec son jeu au pied précis, notamment un 50-22 magnifique ayant amené, sur la touche qui a suivi, le troisième essai anglais, synonyme de break (25-12).

L'ouvreur de 32 ans et 104 sélections a mis fin au suspense avec une pénalité à cinq minutes de la fin (28-19) avant un dernier essai en coin de Tom Roebuck (77e).

Plus puissants

"Le plus réjouissant, c'est qu'à 0-12, nous avons tenu bon (...) Je n'ai pas pensé à l'année dernière, je voulais juste faire mon travail du mieux possible. Je croirai toujours en moi", a déclaré l'homme du match à la BBC.

Supérieurs physiquement sur l'ensemble du match, les Anglais ont gagné l'essentiel des collisions et ont largement dominé en mêlée (deux pénalités obtenues), alors que les Néo-Zélandais ont eux connu un déchet au pied inhabituel de leur métronome Beauden Barrett.

Les Blacks n'ont été capables de prendre de vitesse les Anglais que pendant une courte période, suffisante pour marquer deux essais par le centre Leicester Fainga'anuku (14e) et le talonneur Codie Taylor (20e).

Les Anglais ont ensuite largement dominé pendant quarante minutes, infligeant un 25-0 aux All Blacks avec trois essais d'Ollie Lawrence (25e), Sam Underhill (43e) et Fraser Dingwall (55e). Les hommes de Scott Robertson ne se sont rebellés que timidement, avec un essai de Will Jordan (65e), insuffisant pour faire douter le XV de la Rose.

"L'Angleterre a su saisir ses chances, contrairement à nous. Ils ont mis la pression. Ils ont marqué deux drops et ont pris l'avantage grâce à cela", a reconnu le sélectionneur néo-zélandais, qui connaît sa troisième défaite de la saison, après celles contre l'Argentine et l'Afrique du Sud en Rugby Championship.

Lui et ses hommes se rendront au pays de Galles la semaine prochaine, tandis que l'Angleterre recevra l'Argentine.

AFP

MONDIAL-2026**L'Espagne presque qualifiée**

L'Espagne, championne d'Europe en titre, qui s'est offert un nouveau régal en Géorgie samedi (4-0), est tout proche de la qualification pour la Coupe du Monde 2026, avec ses cinq victoires en cinq journées. Toujours en tête du groupe E avec 15 points, 19 buts marqués et 0 encaissés, la Roja jouera mardi prochain à Séville un dernier match de qualification face à la Turquie (2e, 12 points, +5), qui a battu la Bulgarie (2-0).

Seule une défaite par plus de sept buts d'écart priverait les Espagnols de la première place et les contraindrait à passer par les barrages pour rejoindre les autres grandes nations européennes déjà qualifiées (France, Angleterre, Croatie). Même privée de la moitié de son onze titulaire, en l'absence de Rodri, Lamine Yamal, Pedri, Nico Williams, Dani Carvajal et du jeune Dean Huijsen, l'Espagne s'est à nouveau baladée à Tbilissi, malgré une réaction géorgienne en seconde période, pour conserver son bilan parfait dans cette phase de qualification. Les hommes de Luis de la Fuente ont pris les devants dès la 11e minute sur un pénalty transformé par le capitaine de la Real Sociedad Mikel Oyarzabal (11e s.p., 1-0), qui a réalisé un doublé en marquant de la tête (63e, 4-0). Ses quatrièmes et cinquièmes réalisations en cinq matchs.

Le milieu d'Arsenal Martin Zubimendi, trouvé en position d'attaquant dans la surface, avait doublé la mise en trompant le gardien de Liverpool Giorgi Mardashvili d'un piqué du droit (22e, 2-0), imité quelques minutes plus tard par le Barcelonais Ferran Torres, idéalement servi par Oyarzabal au terme d'un beau mouvement collectif (35e, 3-0).

La Suisse quasiment qualifiée et le Kosovo barragiste

La Suisse, qui a battu la Suède (4-1) samedi à Genève, est pratiquement qualifiée pour le Mondial-2026 mais devra valider officiellement son billet pour l'Amérique mardi face au Kosovo, qui est assuré d'être barragiste pour la première fois de sa jeune histoire. Avant la dernière journée des qualifications mardi soir, les Suisses sont premiers du groupe B avec 13 points, invaincus avec quatre victoires et un nul et une différence de buts très favorable (+12).

Les Kosovars, qui se sont imposés en Slovaquie samedi (2-0), sont deuxième avec 10 points (3 victoires, deux nuls, +1). La Slovaquie est troisième (3 pts) et la Suède dernière (1 pt).

Mardi au Kosovo, la Suisse n'aura besoin que d'un nul ou d'une défaite avec moins de six buts d'écart pour se qualifier pour

sa 13e phase finale de Coupe du monde. Elle n'a manqué aucune édition depuis 2006.

Les Kosovars, 84e nation au classement Fifa, sont d'ores et déjà assurés de jouer les barrages pour la première fois de l'histoire du pays balkanique, indépendant depuis 2008.

A Genève samedi, les joueurs de la Nati n'ont pas tremblé face aux Suédois, désormais coachés par l'Anglais Graham Potter, qui a remplacé le 20 octobre Jon Dahl Tomasson, limogé après trois défaites consécutives lors des éliminatoires. L'attaquant de Rennes Breel Embolo a ouvert le score (1-0, 12e). Benjamin Nygren a égalisé rapidement (1-1, 33e), avant que les Suisses ne reprennent l'avantage sur pénalty grâce à leur capitaine Granit Xhaka (2-1, 60e). Dan Ndoye 3-1, 75e) et enfin Johan Manziambi dans le temps additionnel (4-1, 90e+4) ont parachevé la victoire des hommes de Murat Yakin.

Dans le même temps, à Ljubljana, les Kosovars ont marqué rapidement grâce à Fisnik Asllani (1-0, 6e) puis doublé la mise par Zan Karnicnik (2-0, 64e) alors que les Sloènes étaient réduits à dix depuis la 53e minute et l'exclusion de Petar Stojanovic.

R.S

FOOTBALL/PRÉPARATION**Victoire du Brésil devant le Sénégal 2-0 en amical**

La sélection brésilienne s'est imposée 2-0 face à son homologue sénégalaise samedi à Londres, lors d'un match amical entre deux nations déjà qualifiées pour le prochain Mondial-2026.

La Seleçao a rectifié le tir après sa défaite 3-2 face au Japon lors de sa dernière sortie, mi-octobre à Tokyo, où Carlo Ancelotti avait toutefois laissé au repos plusieurs titulaires.

Devant 58.000 spectateurs à l'Emirates Stadium, le Brésil a pris l'avantage grâce à Estevao (28e). Le jeune ailier de Chelsea, 18 ans, a profité d'un contre favorable dans la surface pour reprendre la balle en première intention et tromper le gardien sénégalais Edouard Mendy.

Quelques minutes plus tard, c'est



l'expérimenté Casemiro qui a doublé la mise d'un coup franc de Rodrygo (35e).

Peu avant la pause, les Sénégalais ont réclamé en vain un penalty pour une main, non accordé après consultation de la VAR.

En deuxième période, les coéquipiers de Sadio Mané ont manqué l'occasion de revenir au score. Iliman NDIaye n'a pas su profiter du contrôle raté du gardien Ederson. Face au but vide, il a envoyé sa frappe sur le montant gauche (52e).

Le Brésil réussit à conserver son score jusqu'à la fin, prenant ainsi sa revanche sur le Sénégal, mettant fin ainsi à la série de 26 matchs d'invincibilité des Lions et validant la première défaite de l'entraîneur

Pape Thiaw sur le banc.

Le Brésil, quintuple champion du monde, a obtenu en juin son billet pour le Mondial disputé l'été prochain aux Etats-Unis, Canada et Mexique. Les coéquipiers de Vinicius affronteront mardi la Tunisie en amical au stade Pierre-Mauroy de Lille.

De son côté, le Sénégal, vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations 2021, a décroché mi-octobre sa qualification pour la Coupe du monde. Les Lions de la Teranga, qui préparent la prochaine CAN (21 décembre-18 janvier), joueront mardi en amical face au Kenya, à Antalya en Turquie.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

L'ESM sommée de réagir face à l'USMA

Dos au mur, l'ES Mostaganem est appelée à sortir la tête de l'eau, en recevant l'USM Alger, aujourd'hui au stade Mohamed Boumezrag de Chlef (16h00), en match avancé de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre les 20, 21, et 22 novembre.

Battue lors des cinq derniers matches, l'Espérance (15e, 8 pts), n'aura plus le droit à l'erreur face à une équipe de l'USMA (8e, 14 pts), qui reste sur une belle série de quatre matches sans défaites, toutes compétitions confondues.

La direction de l'ESM qui vient d'engager l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui en remplacement de Nadir Leknaoui en raison de mauvais résultats enregistrés par le club depuis plusieurs journées, tentera d'endiguer cette mauvaise série.

De son côté, l'USMA d'Abdelhak Benchikha abordera ce rendez-vous avec l'intention de préserver la bonne dynamique, d'autant qu'un succès permettrait aux "Rouge et Noir" de se positionner provisoirement au pied du podium en attendant de disputer ses deux matches en retard.

Cette rencontre a été délocalisée à Chlef, en raison des travaux de maintenance qui se déroulent au stade Mohamed Bensaïd à Mostaganem.



Les autres rencontres de cette 12e journée se joueront les 20, 21, et 22. Trois matches ont été reportés au 13 janvier prochain : JS Kabylie -

MB Rouissat, MC Alger - CS Constantine, et ES Ben Aknoun - CR Belouizdad.

R.S

FOOT / CAN 2025 (PRÉPARATION)

Les Verts reprennent le travail pour le match face à l'Arabie Saoudite

La sélection algérienne de football a repris le chemin de l'entraînement samedi à Djeddah, en vue du deuxième match amical face à l'Arabie Saoudite, prévu mardi au stade du Prince Abdullah Al-Faisal (17h30), dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

La séance s'est tenue sur l'un des terrains annexes du Stade Roi Abdallah. Les

joueurs ont enchaîné un travail mixte, mêlant exercices physiques, ateliers tactiques et mises en situation, dans une ambiance studieuse et appliquée, précise la même source.

Lors du premier test amical, la sélection algérienne s'était imposée face au Zimbabwé 3-1, grâce aux buts signés Bounedjah (14e), Amoura (41e) et Hadjam (45e+1).

Le sélectionneur national Vladimir Petkovic compte énormément sur cette

deuxième joute amicale face à l'Arabie Saoudite, qui vient de battre la Côte d'Ivoire, championne d'Afrique en titre (1-0) à Djeddah, sous la conduite du sélectionneur Hervé Renard.

L'équipe nationale a validé en octobre dernier son ticket pour la Coupe du monde 2026 en réalisant deux victoires : face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), en clôture des qualifications.

R.S

FOOT (LIGUE 1)

L'ancien gardien international Gaouaoui renforce le staff technique de l'ES Mostaganem

La direction de l'ES Mostaganem a annoncé, hier dimanche, l'arrivée de l'ancien gardien de but international Ounas Gaouaoui au sein du staff technique de son équipe pensionnaire de la Ligue 1 de football, où il occupera le poste d'entraîneur des gardiens dans le cadre d'une nouvelle expérience dans le domaine de l'encadrement.

Ce recrutement intervient un jour seule-

ment après l'engagement de l'entraîneur tunisien Hatem El Missaoui, qui remplace Nadir Leknaoui. Ce dernier avait rejoint l'ES Mostaganem en milieu de saison dernière et avait contribué à éviter la relégation en Ligue 2, que le club avait quittée à la fin de la saison 2023-2024.

Le début de l'exercice en cours de l'ESM ne répond pas aux attentes, le club occupant actuellement la 15e place, avant-dernière

du classement, avec 8 points après 11 journées, avec deux victoires, deux matches nuls et sept défaites.

Lors de la prochaine journée, "l'Espérance" affrontera l'USM Alger au stade Boumezrag de Chlef, après la fermeture du stade "Commandant Feradi" à Mostaganem pour des travaux de réhabilitation, notamment au niveau de sa pelouse naturelle.

R.S

FOOT / COUPE ARABE FIFA 2025 (PRÉPARATION) ALGÉRIE

Baouche renforce les Verts, Bedrane et Khacef quittent le groupe

Le latéral gauche du CS Constantine, Houari Baouche, a été appelé en renfort par le sélectionneur de l'équipe nationale A, Madjid Bougherra, et a rejoint le groupe samedi au Caire pour la suite du stage de préparation, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Cette convocation intervient à la suite du forfait de Naoufel Khacef, déclaré indisponible pour la seconde rencontre amicale face à l'Egypte en raison d'une blessure.

Par ailleurs, après concertation entre le staff technique et médical, le défenseur Abdelkader Bedrane a été autorisé à quitter le rassemblement afin de poursuivre ses soins en club, ajoute la même source. La FAF a rappelé que la seconde confrontation amicale entre l'Algérie et l'Egypte, initialement programmée lundi à 17h00, a été avancée à 15h00 (heure algérienne). Ce test doit permettre aux Verts de corriger les insuffisances constatées lors de la première

manche, perdue vendredi au stade international du Caire (3-2, mi-temps : 1-1). Lors de cette rencontre, les Algériens avaient ouvert le score par Adil Boulbina (31e), avant que les Egyptiens n'égalisent sur un but contre son camp d'Imad-Eddine Azzi (40e). Nassim L'Ghoul (66e) avait ensuite redonné l'avantage aux Verts, avant que les Pharaons ne renversent la partie en fin de match grâce à Rajab Nabil (81e) et Houssam Hassan (89e). Tenant du titre, l'Algérie est quali-

fiée directement pour la phase finale de la Coupe arabe FIFA Qatar 2025 (1er-18 décembre) et évoluera dans le groupe D avec l'Irak ainsi que les vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. L'Egypte figure pour sa part dans le groupe C en compagnie de la Jordanie, des Emirats arabes unis et du vainqueur du duel Koweït-Mauritanie. Les deux premiers de chaque groupe accéderont aux quarts de finale.

R.S

FOOT/ SUPER-COUPÉ D'ALGÉRIE 2025 (DAMES) Ü

La JS Kabylie bat le CF Akbou (1-0) et remporte le trophée

La JS Kabylie a remporté la Super Coupe d'Algérie féminine de football 2025 (seniors), en battant le CF Akbou 1-0 (mi-temps : 0-0), samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par la remplaçante Nadia Iouanoughen (79') pour la JSK.

Dirigée sur le banc par l'ancienne internationale, Naïma Laouadi, la JSK s'offre le deuxième trophée de son histoire, après le sacre en finale de la 24e édition de la

Coupe d'Algérie féminine de football 2025 (seniors), face au même adversaire, le CF Akbou 3-1, disputée le 1er mai dernier au stade Mustapha-Tchaker.

La Super Coupe d'Algérie oppose chaque année le champion d'Algérie au vainqueur de la Coupe d'Algérie. En championnat d'Algérie de division seniors-dames de football, la JSK occupe actuellement la cinquième position avec 9 points et un match en moins, tandis que

le CF Akbou est logé à la deuxième place avec 12 points et un match en retard, à l'issue de la cinquième journée.

Pour rappel, la Supercoupe d'Algérie de football 2025 messieurs opposant le MC Alger (champion) à l'USM Alger (détentrice de la coupe), aura lieu samedi 17 janvier 2026.

R.S

FOOT / LIGUE 1

Rayane Mahrouz (USMA) se rend à Aspetar pour des soins approfondis

Le défenseur de l'USM Alger Rayan Mahrouz s'est rendu hier dimanche au Qatar pour des examens médicaux approfondis et un programme de soins intensifs à l'hôpital Aspetar, établissement spécialisé en médecine du sport, suite à sa blessure aux adducteurs, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux.

"La direction de l'USM Alger tient à remercier la Fédération algérienne de football, et plus particulièrement son président, M. Walid Sadi, pour les efforts considérables déployés afin de faciliter le transfert du joueur à l'hôpital Aspetar. Cette initiative a eu un impact très positif sur le moral de Mahrouz et sa motivation pour le programme de soins", peut-on lire sur le communiqué du club algérois.

La direction du club de Soustara a souhaité à Rayan Mahrouz un prompt rétablissement et un retour en pleine forme au sein de l'équipe.

L'arrière latéral droit usmiste (21 ans) souffre de douleurs au niveau des adducteurs qui le tient éloigné des terrains depuis plus d'un mois, jugées mineures au départ par la direction de l'USMA avant de se transformer en un véritable souci pour le joueur qui est considéré comme une pièce maîtresse dans l'échiquier du coach Abdelhak Benchikha.

L'USMA occupe la sixième place du championnat de Ligue 1 avec 14 points et deux matches en retard.

R.S

50E ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE MADRID

Le peuple sahraoui déterminé à poursuivre sa lutte (diplomate)

Le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdallah Arabi, a indiqué, samedi à Madrid, que le peuple sahraoui était déterminé à poursuivre sa lutte contre l'occupant marocain jusqu'à l'indépendance, appelant le gouvernement espagnol à assumer ses responsabilités historiques au Sahara occidental.

"Le peuple sahraoui est pleinement déterminé à poursuivre sa lutte et sa résistance jusqu'à l'obtention de son droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance", a déclaré M. Arabi lors d'une manifestation tenue à Madrid sous le slogan "50 ans de résistance/occupation" pour le Sahara occidental, à laquelle ont pris part des milliers de Sahraouis et d'Espagnols venus témoigner leur solidarité avec le peuple sahraoui. Soulignant que l'action du jour intervient pour dénoncer les accords de Madrid signés il y a un demi-siècle, le diplomate a appelé le gouvernement espagnol à "prendre ses responsabilités vis-à-vis du peuple et de la République sahraouis".

"L'occupation, la violation des droits de l'homme et la non-application du droit international au Sahara occidental sont les conséquences des Accords de Madrid", a-t-il rappelé. Et d'ajouter: "Durant ces 50 années, le peuple sahraoui n'a jamais été seul. Il a bénéficié d'un soutien indéfectible de la part d'un mouvement solidaire". La manifestation commémorant la signature des accords de Madrid a également connu la participation de plusieurs politiciens espagnols qui se sont déplacés pour apporter leur soutien à la cause sahraouie.



Le secrétaire à la Paix et à la Sécurité au parti "Podemos", Julio Rodríguez a insisté sur le fait que "le peuple sahraoui a droit à son indépendance et à sa souveraineté". "Aujourd'hui, 50 ans après la signature des Accords de Madrid, nous manifestons pour défendre le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance", a-t-il déclaré. De son côté, le porte-parole de "Podemos" à Madrid, Victor Valdés Camacho, a insisté sur le fait que "l'autodétermination du peuple sahraoui doit être respectée". Il a expliqué que les participants à

la manifestation sont venus exprimer leur rejet du prétendu plan marocain d'autonomie au Sahara Occidental, qui prive le peuple sahraoui de son droit à exister et à posséder sa propre identité en lui refusant le droit à un référendum sur l'autodétermination. A noter qu'à la veille de la manifestation de ce samedi, un mouvement de solidarité a installé un campement de sensibilisation devant le ministère espagnol des Affaires étrangères afin de mieux faire connaître la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination

et l'indépendance. Signés le 14 novembre 1975, les funestes Accords de Madrid constituent un crime à l'encontre du peuple sahraoui, car l'Espagne a renoncé à sa responsabilité historique de mener à terme le processus de décolonisation du Sahara occidental, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers l'organisation d'un référendum libre, démocratique et transparent, tel que reconnu par l'ONU depuis 1966.

KHAN YOUNES (GHAZA)

Trois Palestiniens tombés en martyrs dans un bombardement sioniste

Trois citoyens palestiniens sont tombés en martyrs dimanche dans un bombardement mené par des avions de guerre de l'occupation sioniste à l'est de Khan Younes, dans le sud de la bande de Gaza, en violation continue de l'accord de cessez-le-feu, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon Wafa, qui cite des sources médicales dans la bande de Gaza, le complexe médical Nasser a reçu les corps de trois martyrs, suite au bombardement par l'armée sioniste de la ville de Beni Suheila, à l'est de Khan Younes. Depuis hier matin, l'armée d'occupation mène une opération de démolition au nord de Rafah (sud de Gaza), qui coïncide avec d'intenses tirs d'hélicoptères de l'occupation sioniste à l'est de Khan Younes, d'après la même source. Ainsi, l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 69.483 martyrs et 170.706 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de 17 martyrs ainsi que trois blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 72 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre 2025, 266 Palestiniens sont tombés en martyrs et 635 autres ont été blessés, tandis que les corps de 548 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

R.I

R.I

PLUIES TORRENTIELLES À GAZA

Catastrophe humanitaire dans les camps de déplacés

La défense civile dans la bande de Gaza a déclaré, dimanche, que des dizaines de tentes abritant des déplacés palestiniens – dont les maisons ont été détruites par la guerre d'extermination israélienne – ont été inondées par les eaux de pluie dans la zone d'Al-Mawasi, dans la ville de Khan Younes, au sud de la bande. Depuis trois jours, la bande de Gaza est affectée par une dépression atmosphérique accompagnée d'une masse d'air froid, de pluie et de vent. Les services météorologiques prévoient son recul dans la soirée de dimanche. Au cours de ces jours, cette dépression a provoqué l'inondation et l'envol de milliers de tentes qui abritent des Palestiniens, dont la majorité sont des enfants et des femmes, les laissant à la rue et les poussant à se réfugier dans des bâtiments détruits servant d'abris dangereux dépourvus des conditions minimales de sécurité.

Dans un communiqué, la défense civile a indiqué que ses équipes « interviennent actuellement sur des dizaines de tentes dans les camps de déplacés après qu'elles ont été inondées dans plusieurs zones d'Al-Mawasi à Khan Younes ». Elle a renouvelé ses avertissements concernant « le danger d'effondrement des bâtiments détruits (menaçant ruine) sur la tête de leurs habitants » en raison des pluies et des vents.

De son côté, le porte-parole de l'appareil, Mahmoud Basal, a déclaré que la ville de

Gaza, en particulier, est exposée pour le troisième jour consécutif à « l'inondation due à la dépression atmosphérique », laquelle reste toutefois légère par rapport aux dépressions polaires qui ont frappé la région ces dernières années.

Il a poursuivi dans une déclaration à la presse : « Nous avons constaté l'ampleur d'une catastrophe majeure causée par la dépression qui a frappé Gaza, au milieu de la destruction massive infligée par Israël durant deux ans d'extermination » depuis le 8 octobre 2023. Il a ajouté que la ville, avec ses tentes et ses centres d'hébergement, a été inondée après seulement quelques heures de précipitations, s'interrogeant avec inquiétude : « Que se passera-t-il si elle est frappée par une dépression polaire importante ? ».

Il a souligné que la dépression actuelle a provoqué l'inondation, l'arrachement et la détérioration de milliers de tentes de déplacés, qui ont fui vers des maisons détruites pour se protéger du froid et de la pluie.

Basal a mis en garde contre « une véritable et grave catastrophe » qui pourrait s'abattre sur la bande de Gaza en cas de nouvelle dépression atmosphérique, au milieu du silence international face à ces souffrances persistantes.

Il a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à venir en aide à la bande de Gaza, soulignant que chaque seconde qui passe expose le citoyen palestinien « à la souffrance et à

la douleur ».

Selon les estimations du bureau d'information gouvernemental, le nombre de déplacés s'élève à 1,5 million de Palestiniens, vivant dans des conditions désastreuses en raison de l'absence des conditions de vie les plus élémentaires, de la difficulté d'accéder à des produits de première nécessité et du manque de services essentiels en raison du siège israélien continu.

La plupart de ces déplacés vivent dans des tentes endommagées, tandis que le bureau gouvernemental estimait à la fin septembre dernier que 93 % des tentes n'étaient plus adaptées à l'habitation, soit 125 000 tentes sur 135 000.

Au cours d'environ deux ans d'extermination, des dizaines de milliers de tentes ont été endommagées par les bombardements israéliens qui les ont directement touchées ou ont visé leurs environs, tandis que d'autres se sont dégradées en raison des conditions climatiques : chaleur intense en été, pluies et vents en hiver.

Avec l'inondation de ces tentes, il ne reste plus aux déplacés palestiniens d'alternatives pour s'abriter, Israël ayant détruit, ces deux dernières années, 90 % des infrastructures civiles, pour des pertes initiales estimées à 70 milliards de dollars. Israël refuse également l'entrée de solutions d'hébergement de remplacement, en se dégageant de ses engagements prévus dans l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre dernier.

900 PALESTINIENS DÉCÉDÉS EN ATTENDANT UNE ÉVACUATION SANITAIRE

Plus de 900 Palestiniens de la bande de Gaza sont décédés en attendant une évacuation sanitaire, a déploré, dimanche, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), appelant à l'ouverture urgente de points de passage, toujours fermés par l'entité sioniste après deux ans d'agression, pour permettre le transfert des malades.

Selon le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, plus de 16500 personnes, dont au moins 4000 enfants, attendaient toujours d'être évacuées pour recevoir des soins médicaux. Exhortant les pays à accueillir les patients palestiniens malades et blessés, Tedros Adhanom Ghebreyesus a rappelé la gravité de la situation humanitaire sur le terrain. Il a réaffirmé l'engagement de l'OMS à soutenir la reconstruction du système de santé à Gaza et à poursuivre ses efforts pour évacuer les patients nécessitant des soins urgents, un mois après l'annonce du cessez-le-feu.

Il a précisé que l'organisation a supervisé l'évacuation de près de 8000 patients au cours des deux dernières années, dont plus de 5500 enfants. Depuis que l'OMS a pris en charge la coordination des évacuations sanitaires en mai 2024, elle a conduit 119 missions d'évacuation médicale, la plus récente ayant eu lieu mercredi, a-t-il ajouté.

R.I

MUSÉE NATIONAL AHMED-ZABANA À ORAN

Inauguration de l'exposition "Rencontre de la Calligraphie"



L'exposition des calligraphes intitulée "Rencontre de la Calligraphie à Oran" a été inaugurée, samedi soir, au Musée public national Ahmed-Zabana d'Oran, dans une atmosphère où se sont croisées des expériences artistiques ayant enrichi la calligraphie et l'art du lettrage en Algérie.

Cette manifestation artistique, organisée par le Musée Ahmed-Zabana en partenariat avec la galerie "Kour" de calligraphie arabe, présente plus de 50 œuvres signées par 19 artistes de renommée nationale et internationale dans le domaine de la calligraphie et de l'art du lettrage.

Le salon, organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'art islamique et de la Journée mondiale de la langue arabe, constitue une opportunité pour réunir des figures majeures de la calligraphie arabe et exposer leurs expériences créatives ayant contribué à l'essor de l'école de l'art des lettres en Algérie.

Les œuvres exposées, qui ont captivé les passionnés de calligraphie arabe, présentent des versets coraniques et des poèmes soufis, mêlant règles traditionnelles de la calligraphie et ornements raffinés, avec des gradations de couleurs terreuses reflétant la grande maîtrise des calligraphes algériens dans cet art ancestral, selon des amateurs de l'art des lettres présents. A l'occasion de l'ouverture de l'exposition, qui a attiré un large public, une conférence a été animée par Zahia Benabdallah, chercheuse au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologique et historiques (CNRPAH), mettant en lumière l'esthétique de la calligraphie arabe, l'école "houroufi" et ses pionniers. Le programme de cette manifestation,

qui se poursuivra jusqu'au 18 décembre prochain, comprend plusieurs activités culturelles et artistiques, notamment un atelier de calligraphie animé par le grand calligraphe Noureddine Kour au profit des étudiants du département des arts de l'Université d'Oran, et en présence des calligraphes participants. L'événement se veut également une occasion de célébrer la calligraphie arabe et de faire découvrir les œuvres d'artistes éminents dont les créations révèlent un talent exceptionnel dans la composition du caractère et une maîtrise dans la fusion entre les écoles artistiques abstraites, réalistes, classiques et de l'art des lettres, le tout dans un style attrayant conférant aux œuvres une dimension philosophique, spirituelle et artistique, selon le directeur de la galerie, Noureddine Kour.

R.C

Tissemsilt : appel à l'intégration de la littérature populaire algérienne dans les programmes scolaires

Les participants à une conférence consacrée au patrimoine culturel immatériel national, organisée samedi à la Bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia-Bouaziz" de Tissemsilt, ont appelé à l'intégration de la littérature populaire algérienne dans les programmes scolaires.

Lors de cette rencontre organisée par la direction de la Culture et des Arts dans le cadre du Festival culturel national de la chanson bédouine et de la poésie populaire, la professeure Najat Ouassouas, de l'université "Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi" de Tissemsilt, a souligné que l'intégration de la littérature populaire algérienne, avec toutes ses composantes - poésie populaire, chanson bédouine, contes traditionnels, etc - dans les programmes scolaires, contribuerait à préserver l'identité nationale et à la transmettre aux générations actuelles et futures. Elle a rappelé que la littérature populaire algérienne a joué un rôle im-

portant dans la sauvegarde de l'identité et de la culture nationales, malgré les vaines tentatives du colonialisme français de les effacer, ce qui, a-t-elle soutenu, a permis d'assurer un lien entre les différentes générations. De son côté, le professeur Mohamed Randi Marsi, de la même université, a indiqué que la culture populaire a porté les émotions et les sentiments des algériens et a constitué un miroir reflétant la société, ses coutumes et ses traditions, telles que la bravoure, l'esprit chevaleresque, la générosité, entre autres. Il a ajouté qu'elle a contribué à préserver la culture de la disparition et des tentatives de déformation menées par le colonialisme français, ce qui nécessite davantage d'intérêt de la part des chercheurs et universitaires pour étudier ses différentes formes comme la poésie, le récit, les contes, les histoires populaires, chansons, afin de renforcer les fondements de l'identité nationale chez les générations. Pour sa part, le professeur Maoui

Rabie, de l'université "Ibn-Khal-doun" de Tiaret, a affirmé que la culture populaire a contribué à combattre le colonialisme français, à rejeter sa présence en Algérie et à soutenir les résistances populaires ainsi que la Glorieuse Guerre de libération, notamment à travers la glorification des hauts faits des moudjahidines dans la poésie populaire, la chanson bédouine, les contes et les proverbes populaires transmis de génération en génération, participant ainsi à la préservation de la mémoire nationale. A noter que la 17e édition du Festival culturel national de la chanson bédouine et de la poésie populaire se poursuit jusqu'au 16 novembre, avec au programme des soirées artistiques dédiées au chant bédouin et à la danse populaire, ainsi que des visites touristiques au parc national de Théniet El-Had, connu sous le nom de forêt "El-Medad".

R.C

Séminaire national de la lecture à Biskra : 33 clubs de lecture participent à la 8^{ème} édition

La 8ème édition du séminaire national de la lecture s'est ouverte samedi à la salle des conférences du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra, avec la participation de 33 clubs de lecture de plusieurs wilayas.

Dans son allocution d'ouverture, Hafid Chokri, président de l'association "Biskra lit" organisatrice du séminaire, a indiqué que les participants à cette manifestation de deux jours tenus sous le slogan "la lecture, une conscience qui fait le changement" présentent des expériences et des idées sur les méthodes de promotion de la lecture en Algérie, notamment dans les milieux des enfants.

Outre la préparation de la création d'un réseau de clubs et activités de lecture en Algérie, cette manifestation culturelle aborde divers axes dont "le rôle des plateformes interactives dans la consolidation de la lecture", "les bases d'attrait de nouveaux lecteurs", "les mécanismes pour affronter les défis extérieurs par la lecture" et "les défis de l'écriture à l'ère de la révolution de l'intelligence artificielle". La rencontre qui est également une opportunité de présentation d'ouvrages a connu l'organisation d'ateliers de lecture à la bibliothèque principale "Mohamed Osmani" et des concours de lecture pour enfants. Organisé sous l'égide de la direction de la culture et des arts avec le concours de la maison de la culture Ahmed Ridha Houhou et la bibliothèque principale de lecture publique, le séminaire a donné lieu à un hommage posthume au défunt Walid Hemache, un pionnier de l'action associative et culturelle de la wilaya d'El Tarf, en présence d'universitaires et écrivains de plusieurs wilayas du pays.

R.C

Récompense : remise des prix aux lauréats du concours littéraire national "Oum Siham" de la nouvelle

Les lauréats de la cinquième édition du concours littéraire national "Oum Siham" de la nouvelle ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée, samedi à la Maison de la culture "Zeddour Brahim El-Kacem" d'Oran. Le premier prix de cette édition a été attribué à la nouvelle "Cent-cinquante" de l'écrivaine Azza Bougaada, de Mila. Le deuxième prix est revenu à l'écrivain Samir Dâas, de Sétif, pour sa nouvelle "Monsieur le Wali", tandis que le troisième prix a été remporté par la nouvelle "Hymne d'amour" de l'écrivaine Fatiha Kada, de Mascara, rappelle-t-on. En hommage aux lauréats, leurs nouvelles primées ont été publiées sur la page de l'Association culturelle "Athar El-Abirine" d'Oran, organisatrice du concours, afin de permettre au public de découvrir ces œuvres évaluées par un jury composé de spécialistes en littérature, notamment dans le genre nouvelle, indiquent les organisateurs, ajoutant que 38 écrivains issus de diverses wilayas du pays ont participé à cette édition. La cérémonie de remise des prix, organisée par l'Association en coordination avec la Maison de la Culture, a été marquée par une conférence animée par l'écrivain Mahmoud Bouzid portant sur le parcours et les activités de l'association, ainsi que sur sa contribution à l'enrichissement de la scène littéraire et culturelle dans la capitale de l'ouest du pays. L'écrivain et chercheur universitaire Nacer Stamboul, de l'Université d'Oran, a également été honoré, avant la tenue d'un spectacle artistique, en présence de plusieurs écrivains, intellectuels, universitaires et amateurs d'art et de littérature. Ce concours rend hommage à l'écrivaine disparue Amaria Belal, connue sous le nom d'"Oum Siham" (1939-2021), pour sa contribution à la littérature algérienne.

R.C

Constantine : plus de 90 enfants et jeunes en formation artistique au Complexe culturel Ahmed-Bey

Plus de 90 enfants et jeunes bénéficient actuellement de formation artistique, tous domaines confondus, au Complexe culturel Ahmed-Bey "Zenith" de Constantine.

Il s'agit de six (6) ateliers de formation ayant été ouverts au titre de la saison culturelle et artistique 2025-2026, destinés à découvrir et à développer les talents artistiques chez les enfants et les jeunes et à leur fournir une plateforme pour s'exprimer à travers l'art, en les encourageant à développer leurs compétences artistiques. Plus de 40 nouveaux inscrits sur le nombre global âgés entre 5 et 18 ans, sont concernés par l'atelier de danse classique, tandis que le reste, soit 50 personnes sont réparties à travers les autres espaces de formation ouverts le mois d'octobre dernier, portant initiation au piano, à la guitare, au violon, au dessin et au théâtre. L'ensemble de ces candidats est réparti sur 12 groupes. Les ateliers sont encadrés par des artistes professionnels et des enseignants spécialisés diplômés de l'Institut national supérieur de musique d'Alger et de l'annexe locale de l'Institut régional de formation musicale de Batna. Un autre atelier dédié au théâtre pour enfants entamera ses activités avant la fin de l'année en cours.

R.C

TÉLÉ

VISION



france 2 La mule

21h10



Earl Stone au regard perçant mais au portefeuille vide, erre comme une âme en peine. Il a tout sacrifié à son travail, négligeant sa famille au point de rater le mariage de sa fille.

france 3 Les enquêtes de Vera

21h10



Dans l'Amérique des années 1990, où les rédactions de presse se meurent sous les coups des scandales et des restrictions budgétaires, Steve Everett incarne le journaliste d'un autre temps.

RMC STORY

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires

21h10



Dans les rues animées de Los Angeles, une série de meurtres choquants secoue la communauté locale. Trois membres du East Side Catorces sont abattus en plein jour.

W9 Kingsman : services secrets

21h25



Dans un Londres moderne, Eggsy traverse une adolescence tumultueuse. Orphelin de père, il vit avec sa mère et le nouveau compagnon de celle-ci, un caïd qui n'hésite pas à le maltraiter.

CANAL+ Validé

21h09



Apash Music cartonne depuis cinq ans. Mais, en coulisses, les choses se compliquent : Zak et Salif sont fâchés, Najat travaille dans l'ombre et Brahim commence à douter des méthodes de William...

TF1 SERIES FILMS 4400

21h10



Au cours du siècle dernier, au moins quatre mille quatre cents personnes ont disparu de la surface de la terre sans laisser de traces. Un soir, ils sont tous et toutes rentrés à Détroit, sans avoir vieilli d'un seul jour.

TMC

21h25

Hunger Games : la révolte, 1re partie



Après avoir réduit en cendres l'arène symbolisant la tyrannie du Capitole, Katniss Everdeen incarne désormais bien plus qu'une simple survivante : elle est devenue le visage d'une révolution.

Hollywood Walk of Fame : Chadwick Boseman recevra son étoile



Chadwick Boseman, l'acteur aux multiples récompenses, surtout connu pour son rôle de T'Challa dans l'univers cinématographique Marvel, recevra à titre posthume une étoile sur le Hollywood Walk of Fame, le 20 novembre, qui en compte déjà plus de 2800.

Chadwick Boseman est tragiquement décédé en 2020 à l'âge de 43 ans des suites d'un cancer du côlon, maladie contre laquelle il luttait en privé tout en continuant à jouer la comédie. Il est surtout connu pour son rôle de T'Challa dans Black Panther et plusieurs autres films de l'univers cinématographique Marvel, un rôle qu'il a repris jusqu'à sa mort dans la série What If...?, performance qui lui a valu un Emmy Award à titre posthume.

Au cours de ses 27 ans de carrière, il a également joué dans de nombreuses autres productions, notamment dans les rôles de Jackie Robinson dans Marshall. Son dernier rôle au cinéma fut celui de Levee Green dans Ma Rainey's Black Bottom, pour lequel il reçut un Golden Globe et un Screen Actors Guild Award du meilleur acteur, ainsi qu'une nomination aux Oscars.

L'acteur de Black Panther est décédé à l'âge de 43 ans en août 2020, quatre ans après avoir reçu un diagnostic de cancer du côlon.

Il est surtout connu pour avoir incarné le rôle principal de T'Challa, roi du Wakanda, nation africaine technologiquement avancée, dans le blockbuster Marvel de 2018.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

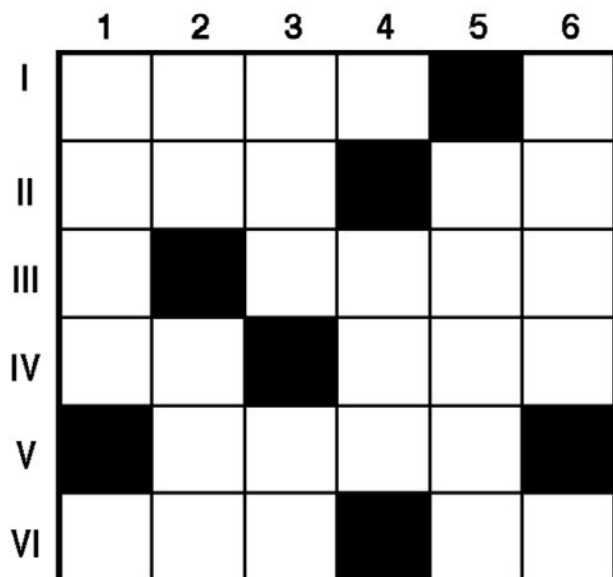
Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



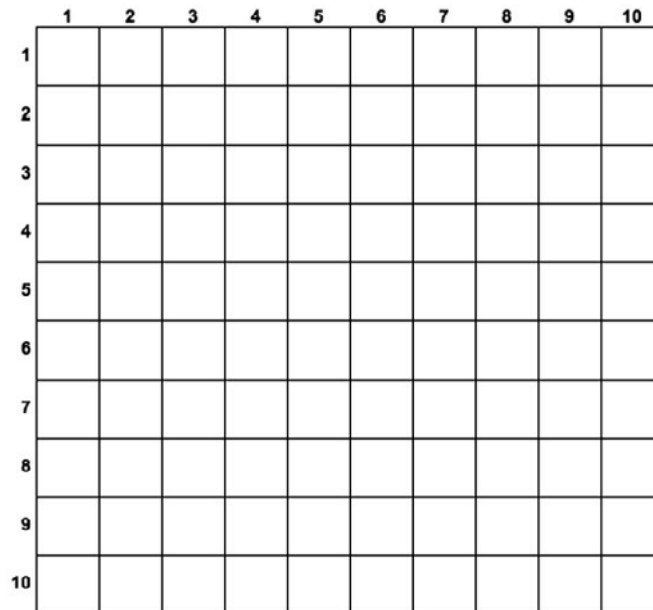
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



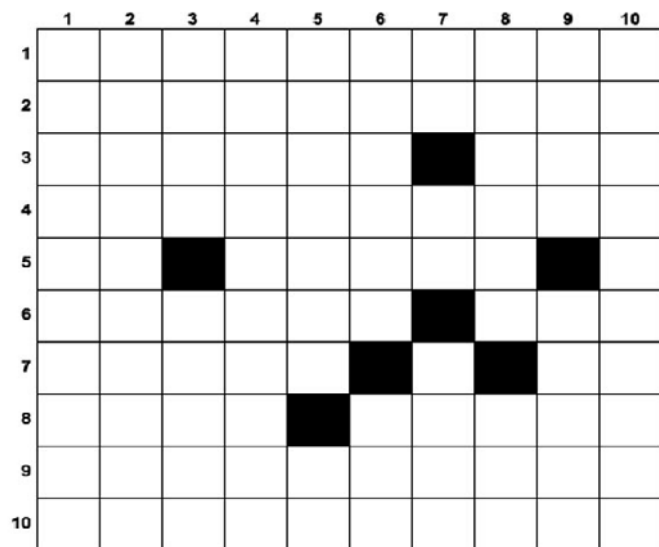
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds. 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus. 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Le lauréat du prix de la meilleure initiative jeunesse honoré

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badari, a honoré, hier, le porteur du projet Gardens of Babylon, Mokhtar Bouazza, selon un communiqué du ministère. Le même source a ajouté que Mokhtar Bouazza a été honoré après avoir remporté le prix de la meilleure initiative jeunesse en entrepreneuriat méditerranéen, dans la ville de Parme – Italie.

LA NATION

Lundi 17 Novembre 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:41	19:04

Météo

Alger	22	Tizi Ouzou	20
Tiaret	24	Béjaïa	21
Constantine	20	Oran	23

MÉTÉO

Averses orageuses aujourd'hui sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses avec des rafales de vent, affecteront, lundi, plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Mostaganem, Chlef, Tiemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Saïda, Relizane, Tiaret, Tissemsilt, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou, le nord de Naâma

et le nord d'El Bayadh, et ce, lundi de 06h00 à 18h00, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm, a précisé la même source.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Un individu arrêté pour usurpation de la qualité d'un corps constitué

La brigade mobile de la police judiciaire de Sidi Moussa, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, a arrêté un suspect pour usurpation de qualité

d'un corps constitué, et saisi des matériels sensibles, dont des armes dont des armes factices et des talkies walkies, ont indiqué, hier, les services de la Sûreté d'Alger. L'opération a été menée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, selon la même source, ajoutant que "l'affaire est intervenue suite à l'exploitation d'informations concernant une activité suspecte d'un individu portant l'uniforme d'un corps constitué et équipée de matériels sensibles".

Cette opération a permis aux éléments de la police d'identifier et d'arrêter le suspect, outre la saisie de deux armes factices, trois talkies-walkies et neuf armes blanches interdites, en sus d'une carte professionnelle falsifiée, d'un cachet rectangulaire falsifié, d'une petite paire de jumelles, d'un masque, d'une tenue, d'une casquette, d'une ceinture, d'un gilet pare-balles

et de deux étuis. Le suspect a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent après la constitution d'un dossier pénal pour "intervention sans qualité dans les fonctions des corps constitués", usurpation d'un titre lié à une profession réglementée dont les conditions d'octroi sont fixées par l'autorité publique acquisition et utilisation d'appareils classés, d'un équipement sensible selon la réglementation en vigueur sans obtenir l'agrément ou l'autorisation requis, port public d'une tenue semblable à celle d'un corps constitué susceptible de créer une confusion pour le public, port sans droit d'une tenue réglementaire, d'un habit distinctif d'une fonction, d'une qualité ou d'un insigne officiel national sans droit, détention d'armes de sixième catégorie sans justification légale", a conclu le communiqué.

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

L'UFC planche sur le phénomène

Le thème "Le phénomène de la traite des êtres humains: entre garanties référentielles internationales et législations nationales" a été au centre d'une conférence nationale organisée, samedi à Alger, par l'Université de la Formation continue (UFC), en collaboration avec le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH). Dans son intervention à cette conférence, organisée à l'occasion de la Journée internationale de la prévention et de la lutte contre la criminalité transnationale organisée, célébrée le 15 novembre, le président du CNDH, Abdelmadjid Zaïlani, a précisé que les efforts de l'Etat algérien dans ce domaine "sont inscrits dans la Constitution et le système juridique et législatif qui garantissent les droits de l'Homme et interdisent la traite des êtres humains et toute forme d'exploitation des enfants et des femmes". Il a également cité la loi 23-04 relative à "la prévention et à la lutte contre la traite des personnes" qui prévoit des "sanctions contre ses auteurs et criminalise l'acte, en assurant la protection des

victimes et leur réinsertion", et ce, a-t-il dit, bien que le phénomène soit "quasiment inexistant en Algérie". Pour sa part, le recteur de l'UFC, Yahia Djafri, a indiqué que cette rencontre vise à "sensibiliser et à conscientiser le milieu universitaire et la société dans son ensemble, à l'importance de lutter contre ce fléau et de présenter des recherches académiques à même de contribuer à limiter sa propagation". Et d'ajouter que l'UFC "s'intéresse à la lutte contre les différents phénomènes étrangers à la société algérienne", à travers "l'introduction de spécialités dédiées à l'étude et à l'analyse de ces phénomènes". De son côté, le représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Abdelkrim Haddid, a souligné que le phénomène de la traite des êtres humains "est étranger à la société algérienne. Cependant, ses conséquences exigent une prise de conscience nationale accrue et une compréhension globale de sa dangerosité".

ANALYSE DES EMPREINTES ÉLECTRONIQUES

La DGSN sollicite l'expertise britannique



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a signé un mémorandum d'entente avec le ministère britannique de l'Intérieur, visant à renforcer le partenariat opérationnel et à développer les compétences des cadres et techniciens de la police algérienne dans le domaine de l'analyse avancée des empreintes électroniques, a indiqué samedi un communiqué de ce corps de sécurité. La signature de ce mémorandum d'entente est intervenue à l'occasion de la récente visite de travail effectuée par le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, au Royaume-Uni, à la tête d'une délégation policière composée de cadres de la DGSN, dans le cadre du "renforcement des mécanismes de coopération bilatérale dans le domaine policier". Le mémo-

randum a été signé par M. Badaoui et le ministre d'Etat britannique chargé de la Sécurité des frontières et de l'Asile, M. Alex Norris, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Royaume-Uni, M. Noureddine Yazid. En vertu de ce mémorandum, il sera procédé au "renforcement du partenariat opérationnel et au développement des capacités des cadres et techniciens de la police algérienne dans le domaine de l'analyse avancée des empreintes électroniques, outre l'échange d'expertises et de connaissances dans les technologies de reconnaissance et de vérification de l'identité, en phase avec les enjeux actuels et l'évolution des technologies modernes dans ce domaine". Le DGSN et la délégation l'accompagnant ont également visité l'Agence nationale de lutte

contre la criminalité (NCA) à Londres, où ils ont pris connaissance de "l'expérience du Royaume-Uni dans la lutte contre la criminalité, ainsi que des systèmes numériques utilisés par l'agence pour l'analyse des données criminelles et l'échange d'informations", exposant à cette occasion "l'approche opérationnelle de la police algérienne dans la lutte contre toutes formes de criminalité, notamment la criminalité organisée transnationale". La visite de travail effectuée par le DGSN a été "l'occasion de renforcer les liens solides entre les polices des deux pays et d'élargir les cadres de coopération commune dans les domaines liés à la lutte contre la criminalité organisée et à l'échange d'expertises opérationnelles", a conclu le communiqué.

PARTAGE D'INFORMATIONS PERSONNELLES LIÉES À LA CARTE CLASSIQUE

Algérie Poste met en garde ses clients

L'entreprise Algérie Poste a mis en garde, samedi dans un communiqué, ses clients contre le partage de toute information personnelle liée à la carte classique, notamment le code de vérification OTP envoyé par SMS. Algérie Poste "ne contacte jamais ses clients par téléphone ou par tout autre moyen pour demander ce code ou toute donnée confidentielle relative au compte postal ou à la carte classique", a précisé l'entreprise, appelant à "la vigilance, à ne pas répondre à tout appel ou message suspect prétendant appartenir à l'établissement, et à les signaler immédiatement via les canaux officiels". L'entreprise a rappelé dans son communiqué les liens de ses pages officielles, Facebook: <https://www.facebook.com/algérieposteo>

<https://www.instagram.com/algérieposteo/>, LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/algérieposteo/>, et X: <https://twitter.com/postedz>. Elle a également cité les liens de ses profils sur TikTok: https://www.tiktok.com/@algérieposteo?_t=8qqEJ6kEqNq&r=1, et YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCZubjROY1tbvANdCcehe4NQ>. Concernant les applications officielles d'Algérie Poste, le communiqué a mentionné les liens suivants, BaridMob: <https://play.google.com/store/apps/details?id=ru.bpc.mobilebank.bpc>, et ECPC: <https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.poste.ecpc>.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 201 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 201 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tougourt avec 3 morts, suite à une collision entre un véhicule léger et une motocyclette, a précisé la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 25 personnes incommodées par le mo-

noxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs, à travers les wilayas d'Alger (4 personnes), Annaba (4), Médéa (4), El Bayadh (4), Batna (3), Blida (2), Biskra (2) et Souk Ahras (2). Concernant les opérations de lutte contre les incendies de forêts, maquis et broussailles qui se sont déclarés au cours des dernières 24 heures, les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 26 incendies du couvert végétal au niveau des wilayas de Tipaza, Chlef, Bejaïa, Blida, Tizi Ouzou, Jijel, Sétif, Skikda, Guelma, Médéa, Oran et Mila.

MASCARA

Inhumation du moudjahid Mohamed Chaouchi

Le moudjahid Mohamed Chaouchi, décédé à l'âge de 89 ans, a été inhumé samedi au cimetière de la commune de Oued Taria (wilaya de Mascara), a indiqué la direction des Moudjahidine et des Ayants droit. Les funérailles du défunt se sont déroulées en présence de la famille

révolutionnaire ainsi que d'une foule de citoyens, a indiqué la même source. Né en 1936 dans la ville de Oued Taria, Mohamed Chaouchi avait rejoint les rangs de la Glorieuse Guerre de libération en 1961, dans la sixième zone de la wilaya V historique. Il était membre de l'Organisation

civile du Front de libération nationale (FLN) en tant que "mousabih", selon la même direction. Il avait été chargé d'assurer la liaison entre les katibas de l'Armée de libération nationale (ALN) des zones montagneuses proches de Oued Taria et les jeunes de la région, a-t-on ajouté.